



Rapport financier

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Approuvé lors de l'assemblée générale du 01/02/2026

Expert comptable

Cabinet COGEDIS
Maïté DUFOURNET
11 rue des Orchidées
35651 LE RHEU
Tel : 02.99.60.75.73

Commissaire aux comptes

CAFEX
Olivier HERVELIN
12 B, rue du Pâtis Tatelin
35708 RENNES CEDEX 07
Tél : 02.99.23.44.88.

Rédaction du rapport financier

Nicolas VERON GRUAU - Président
Vincent MOAL - Trésorier

Table des matières

Introduction	3
Avertissement	3
Organisation comptable	3
Compte de résultat	4
Chiffre d'affaires et résultat	4
Répartition des recettes	5
Subventions	5
Subventions d'exploitation	5
Subventions d'investissement	6
Adhésions	7
Charges d'exploitation	7
Charges et produits exceptionnels	7
Charges et produits financiers	8
Valorisation du bénévolat	8
Eléments analytiques	8
Bilan	9
Détail de l'actif	9
Détail du passif	10
Investissement et amortissement	11
Créances et charges constatées d'avance	12
Trésorerie	12
Orientations 2023/2024	14
Principales orientations	14
Sortie de la sauvegarde et démarrage de remboursement du plan	14
Budget 2023/2024	14

Annexe 1 – Bilan et compte de résultat

Annexe 2 – Rapport du commissaire aux comptes

Annexe 3 – Rapport spécial du commissaire aux comptes

Introduction

Avertissement

Deux faits marquants sont à signaler en préambule de ce rapport financier :

- L'absence persistante du remboursement de la dette bancaire auprès de la Société Générale : malgré plusieurs relances, cette dernière ne nous a jamais communiqué les modalités de remboursement, et ce alors que nous ne sommes plus client de la banque. Ce remboursement était estimé à 70.000€ sur l'exercice.
- L'application dès ce bilan des nouvelles règles comptables avec comme impact notable le transfert de produits et charges exceptionnelles vers les produits et charges d'exploitation rendant complexe la comparaison avec l'exercice précédent sur ce point.

Organisation comptable

Au cours de l'exercice 2024/2025, l'association a retrouvé sa pleine autonomie financière avec le retrait de l'administrateur judiciaire suite à la sortie de la procédure de redressement judiciaire.

Les organes externes (Expert-comptable et Commissaire aux comptes) ont été inchangés.



Compte de résultat

Cette partie a vocation à préciser les informations importantes présentes au compte de résultat de l'association. Elle se lit en complément du compte de résultat détaillé disponible plus loin dans ce document.

Chiffre d'affaires et résultat

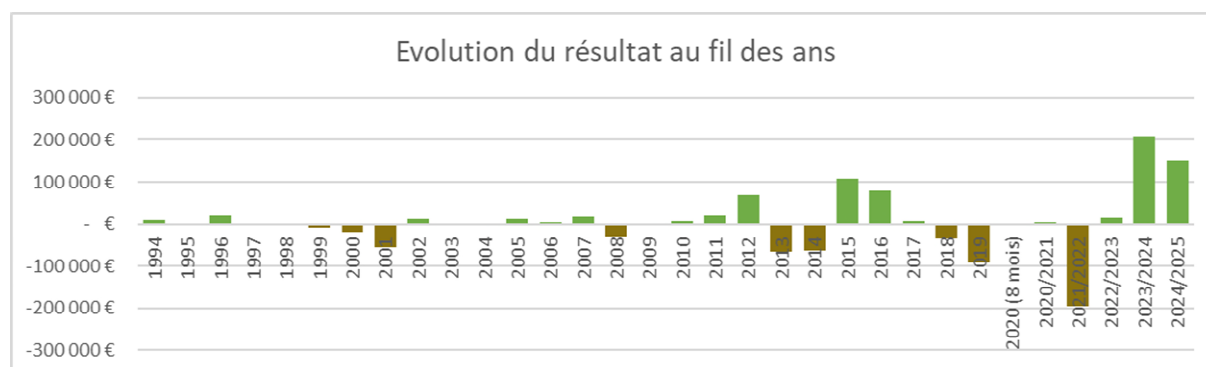
Pour l'exercice 2024/2025, le chiffre d'affaires (CA) s'établit à 1.125.350€ (contre 1.162.482€ l'année précédente, soit une légère baisse de 3% qui équivaut à une stabilisation après deux années de hausse notable).

Le résultat consolidé recule quant à lui à 152.458€ (soit une baisse de 37%), malgré un résultat d'exploitation en légère hausse. Cela s'explique principalement du fait de la présence sur l'exercice précédent de nombreux abandons de créance liés au redressement judiciaire qui ne sont plus présent cette année, faisant chuter le résultat exceptionnel (qui baisse également en lien avec le changement des règles comptables, certains produits étant transférés dans le résultat d'exploitation tel que la quote-part des subventions d'investissement).

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Résultat d'exploitation (A)	155.757	121.065	43.665€	-195.234€
Résultat financier (B)	-2.421€	-7.743€	-4.221€	-10.419€
Résultat exceptionnel (C)	760€	96.263€	-24.997€	11.716€
Résultat consolidé (A+B+C)	152.458€	209.584€	14.447€	-193.937€

Ce résultat, bien que inférieur à celui de l'année dernière, permet de confirmer la rentabilité de l'activité de l'association dans son organisation actuelle.

A noter que ce bon résultat est également permis par la vacance de la direction de l'association qui permet d'économiser environ 70k€ sur l'année.



L'objectif de rentabilité à hauteur de 5% du chiffre d'affaires est atteint avec un taux à 13,5%.

Ce très bon chiffre a permis de déclencher une prime de partage de la valeur (PPV) significative pour l'ensemble des salariés.

Répartition des recettes

La répartition des recettes pour l'exercice 2024/2025 est la suivante :

	ALSH (1)	Locations	Nature	Jeunesse
CA par secteur	831.471 €	166.160 €	27.363 €	35.774 €
% d'activité	78,5%	15,7%	2,5%	3,1%

(1) : les recettes de l'ALSH incluent les subventions détaillées au point suivant.

La fréquentation de l'ALSH, qui s'établit sur l'exercice à 13.143 j/e est en légère baisse par rapport à l'année passée (13.339j/e). Elle permet de calculer un tarif facturé de 63,26€/j/e (tarif famille + subvention CAF + subvention mairies + subventions d'investissement).

Le chiffre d'affaires de ce secteur est hausse de 1% par rapport à N-1 non pas lié au nombre de jours enfant en baisse (13.339j/e en N-1) mais lié en partie à l'augmentation de la participation des communes (cf. ci-après) et à une refonte des tarifs des familles suite à la hausse décidée et appliquée en septembre 2024.

A l'image de l'exercice précédent, l'activité Locations continue son évolution avec +19%. L'effet de l'organisation mise en place a permis d'assurer un taux de remplissage conséquent sur l'ensemble de l'année. La revalorisation des tarifs contribue elle aussi à l'évolution de l'activité.

L'activité Nature progresse de nouveau d'environ 10k€ donc proche de l'année passée (évolution de +9k€ sur l'exercice précédent). Cette activité pâtit toujours de problèmes structurels et organisationnels. D'un point de vue structurel, le Centre des Bruyères est toujours limité dans le nombre d'enfants pouvant être accueillis en classe nature avec séjour à cause du nombre de lits disponibles (d'où le souhait de rénovation du bâtiment principal). L'arrivée d'une coordinatrice à l'automne 2024, a permis d'engager des actions mais qui sont encore insuffisamment pourvoyeuses de résultats. Ainsi, le suivi commercial (démarchage, suivi des devis...) doit s'accroître pour espérer montée le chiffre d'affaires de cette activité.

Enfin, l'activité jeunesse concerne la mise à disposition d'un salarié pour l'accueil Jeunesse de Lassy les mercredis. L'activité est en légère hausse de 2.300€ par rapport à l'exercice précédent.

Subventions

L'association perçoit plusieurs types de subventions en provenance de financeurs différents. Cumulées, elles représentent 54% (contre 53% l'an passé) des produits d'exploitation de l'association (et justifient notamment le recours aux services d'un commissaire aux comptes).

Subventions d'exploitation

a- Les communes

Les communes partenaires de l'association (Bréal, Mordelles, Goven, Lassy, Baulon et dans une moindre mesure Saint-Thurial) participent au fonctionnement de l'ALSH via des versements proportionnels au nombre de journées/enfants effectuées conformément à la convention 2024/2026. Cette participation est calculée par année civile et non par année scolaire. Les montants de participation étaient les suivants :

- 29,90€/j/e en 2024
- 31,40€/j/e en 2025 (+5%)

Ainsi, le volume financé par les communes s'est élevé sur l'exercice à 406.012€ (contre 396.671€ l'année précédente, soit une augmentation de 2,3%). Vient s'ajouter à cela une subvention transport de 9.846€ correspondant à la prise en charge de la navette mise en place pour la commune de Mordelles.

La commune de Lassy assure également le financement du service d'accueil de jeunes assuré par l'association dans le cadre d'une convention spécifique à hauteur de 35.613€ (contre 33.287 l'année précédente, des ajustements ayant eu lieu sur le précédent exercice).

b- La CAF

Sur le même principe que les communes, la CAF 35 participe au financement de l'accueil de loisir via une participation versée en fonction du nombre d'heures d'accueil réalisées avec une prise en charge différente pour le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le montant total de la prestation de service versée est de 69.605€ (contre 61.531€ l'année précédente - compensation avec le bonus territoire).

Deux dispositifs complémentaires viennent augmenter ce montant :

- le bonus territoire à hauteur de 18.854€ (contre 27.297€ l'année précédente -compensation avec la prestation de service)
- l'aide à l'accueil des enfants porteurs de handicaps à hauteur de 14.300€ (ce qui inclut un reliquat de l'année précédente suite à un changement de dispositif)

c- Autres financeurs

L'association bénéficie d'autres financements, notamment via les différentes formes de contrats aidés (apprentissage...) ou des subventions sur des projets ciblés. Ces aides se sont montées pour l'exercice 2022/2023 à 2.000€ (contre 6.000€ l'année précédente, soit une quatrième baisse consécutive principalement expliquée par la disparition de contrats aidés dans l'association).

Subventions d'investissement

a- Les communes

Est intégré à la participation des communes évoquées ci-dessus une aide à l'investissement, versée également en fonction du nombre de journées/enfants réalisées. Les montants de participation étaient les suivants :

- 2,40€/j/e en 2024
- 2,50€/j/e en 2025 (+4%)

Cela représente un montant total de 32.507€ en 2024/2025 (contre 32.167€ l'année dernière).

b- La CAF

La CAF de son côté apporte une subvention spécifique à l'investissement sur la base de demandes triennales. Compte tenu de l'incertitude sur la suite du projet de rénovation du bâtiment principal, nous avons déposé une demande réduite pour la période 2025-2027 (158.200€ d'investissement pour 75.468€ de subvention).

Adhésions

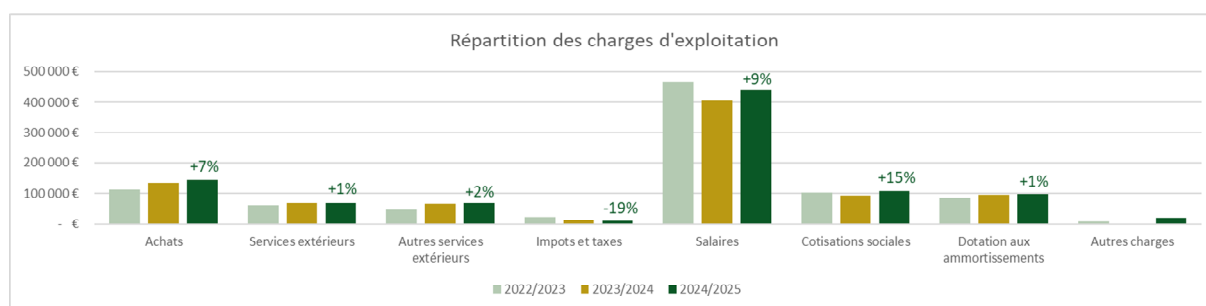
Le montant des adhésions déclarées au compte de résultat est de 5.440€ (contre 5.660€ l'année dernière).

Avec une cotisation pour les familles de 10€, cela représente donc 544 adhérents ce qui est un chiffre très important et stable.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation est de 962.009€, contre 898.329€ pour l'exercice précédent. Cela représente une hausse de 7 % après deux années de baisse importante du fait de la restructuration effectuée dans le cadre du redressement judiciaire. Cette hausse traduit un retour à un niveau de dépense plus classique mais doit être limitée dans les prochaines années pour ne pas revenir au déséquilibre structurel que connaissait l'association il y a quelques années.

Dans le détail, les charges n'évoluent pas toutes de la même façon comme cela est visible sur le graphique ci-dessous.



On constate que l'augmentation globale est principalement due aux salaires (+9%) et aux cotisations sociales (+15%). Cela s'explique par une augmentation du nombre d'ETP, des augmentations annuelles supérieures à l'inflation et le remplacement d'un apprenti par un salarié (impactant fortement les cotisations). Les achats (+7%) sont le second poste avec l'augmentation la plus importante, portée notamment par le coût de l'électricité. Les autres catégories sont relativement stables.

Charges et produits exceptionnels

Compte tenu de la modification des règles comptables et du retour à un fonctionnement plus normal de l'association, nous n'enregistrons cette année aucune écriture spécifique dans les charges et produits exceptionnels.

Charges et produits financiers

Depuis deux ans, la trésorerie reconstituée de l'association est placée sur des comptes rémunérateurs permettant d'obtenir cette année 6.823€ d'intérêts. Ce montant reste inférieur aux 9.244€ d'intérêts d'emprunts provisionnés du fait de l'absence de remboursement de la dette bancaire (hypothèse que des intérêts intercalaires seraient demandés par la Société Générale).

Valorisation du bénévolat

Les activités de l'association et une partie de son fonctionnement dépendent d'actions de bénévolat. Ainsi, il a été décidé de renouveler l'estimation du temps consacré par le conseil d'administration et des parents adhérents aux différentes actions menées au cours de l'année 2024/2025.

L'investissement total a été valorisé pour cette exercice à 50 160€ contre 55 975€ pour l'exercice précédent. Cette baisse s'explique entre autre par la mise en place d'une indemnité financière dans le cadre de la fonction de Direction assurée par le Président sur l'entièreté de l'exercice.

Il se répartit en 3 grandes catégories :

- 31.500€ (soit 700h valorisées 45€/h - coût employeur) pour pallier la vacance de la direction de l'association sur la durée totale de l'exercice et une fois déduction faite de 300h prise en charge par l'indemnité versée au Président
- 10.300€ (soit environ 412h) correspondant à l'ensemble du temps investi par le bureau (CA, réunion Mairie...)
- 8.360€ correspondant au temps des membres du Conseil d'Administration et des Bénévoles dans l'association (Fête des Bruyères, Chantier bénévoles, suivi de stagiaires...)

Cette valorisation des contributions volontaires est plutôt stable par rapport à l'exercice précédent.

Eléments analytiques

Résultat par activités

L'analyse par activité a une nouvelle fois été réalisée sur l'exercice.

	ALSH	Jeunesse	Location	Nature	Total Général
Total Produits	882 645 €	36 671 €	176 902 €	29 132 €	1 125 350 €
Total charges	779 941 €	42 425 €	114 839 €	35 687 €	972 892 €
Résultat d'activité	102 705 € -	5 754 €	62 063 € -	6 555 €	152 458 €

Ainsi, une nouvelle fois sur cet exercice, nous constatons que deux activités sont déficitaires :

- l'activité nature qui reste déficitaire comme sur les deux années précédentes malgré les actions entreprises au sein de l'association : recrutement
- l'activité Jeunesse légèrement déficitaire. Ce déficit est lié à une facturation inférieure au coût total de la ressource mise à disposition intégrant les charges liée à la structure de l'association et partagées sur les 4 activités au prorata de leur poids de chiffre d'affaires.

Les activités ALSH et Locations continuent d'afficher un résultat positif :

- celui de l'ALSH est en baisse de près de 57k€ liés aux éléments exceptionnels l'année passée.
- l'activité Location progresse de presque 8k€ au regard de l'exercice précédent.

Ainsi l'activité Location, augmente son absorption des charges de structure de l'ensemble de l'association et contribue plus fortement au résultat positif de l'association.

Répartition des coûts « Gestion association » et « Structure »

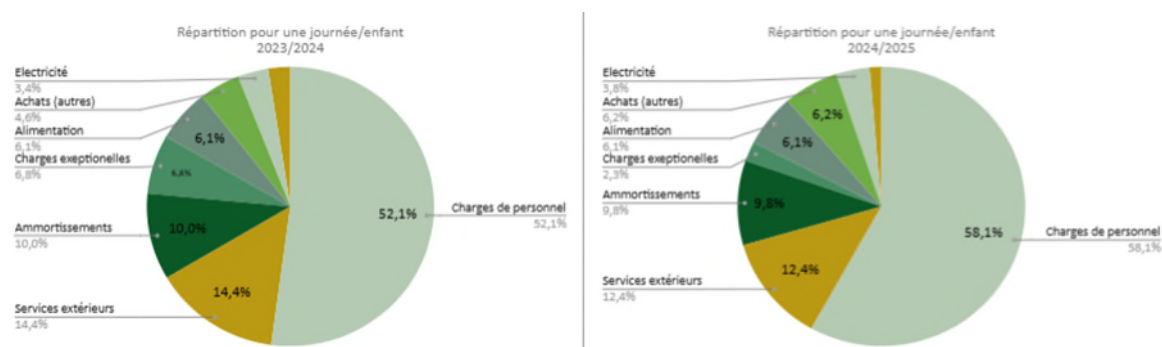
Il est à noter une évolution de la répartition de l'affectation des charges de gestion de l'association et des coûts de structure (liés aux bâtiments). Ainsi l'activité Location permet aujourd'hui d'absorber **16% des charges de structures de l'association et de gestion de l'association**. Ce chiffre est en évolution de 2 points par rapport à l'exercice précédent et permet donc de supporter **87 528€ de charges** qui devraient être supportés par l'ALSH (en priorité) si cette activité n'existait pas. Les activités « Nature » et « Jeunesse » participent elles aussi, dans une moindre mesure, à l'absorption des coûts généraux, allégeant de fait l'activité ALSH.

Détails des coûts d'une journée ALSH

Le coût d'une journée enfant ALSH est sur l'exercice de 59,34€ contre 58,04€ sur l'exercice et 63,87€ sur l'exercice 22/23. La hausse est donc de 2,2% par journée liée à l'augmentation des charges de personnel, d'alimentation et d'électricité.

Il apparaît que le poste principal composant le coût d'une journée ALSH reste les charges de personnel pour presque 58,1% (montant est en hausse de 2 points). L'alimentation représente 6,1% des dépenses, en légère évolution par rapport à l'année passée liée à l'augmentation des tarifs mais également des choix vers du plus local et le bio.

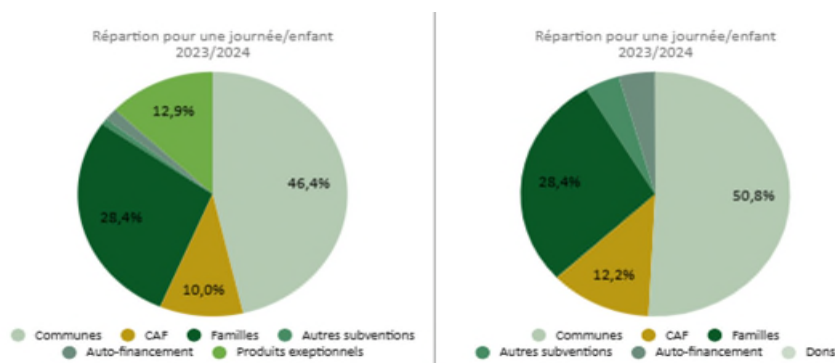
L'électricité représente 2,24€/j/e (4% du coût de la journée) contre 2€/j/e l'an passé. Cette évolution est liée au tarif plein de nouveau contrat sur cet exercice. Une renégociation des tarifs électriques a été faite et va engendrer une baisse de ce poste de dépense à compter de 2026



Détails des recettes d'une journée ALSH

Le prix d'une journée enfant ALSH est portée par 3 acteurs principaux : les familles, les mairies et la CAF. Sur l'exercice, le total perçu par journée enfant est de 67,15 € contre 70,90€ en 23/24 (baisse liée principalement à la disparition des produits exceptionnels).

Le graphique ci-dessous permettent de voir l'évolution de la répartition de ces recettes avec l'exercice précédent. Les communes financent 50,8% d'une journée enfant. L'évolution des tarifs des familles sur l'exercice a généré une hausse des recettes au regard de l'exercice précédent. Il est à noter que les produits exceptionnels disparaissent sur cet exercice.



Les tarifs pour les familles n'ont pas évolué sur cette période. L'évolution a eu lieu en Septembre 2024, il sera donc intéressant de voir l'évolution des répartitions sur le prochain exercice.

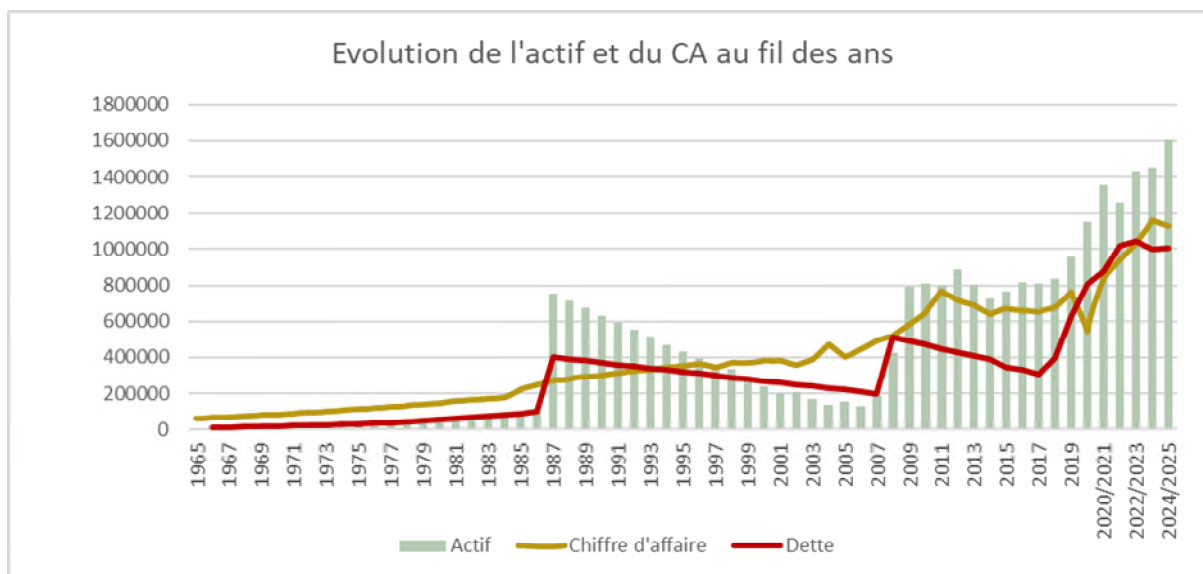
Enfin il est à noter que la part de la CAF et des Mairies augmentent légèrement. La part d'autofinancement est en évolution sur l'année et est liée aux recettes dégagées par les autres activités du Centre des Bruyères.

Bilan

Cette partie a vocation à préciser les informations importantes présentes au bilan de l'association. Elle se lit en complément du bilan détaillé disponible plus loin dans ce document.

Détail de l'actif

L'actif de l'association se monte à 1.607.596€ au 31/08/2025, en hausse notable de 10% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement liée au niveau des liquidités qui a augmenté fortement du fait du retard pris dans le remboursement du passif (voir ci-après).



L'actif est composé à 64% d'immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, matériel...), en recul continu par rapport aux années précédentes du à l'absence de travaux d'ampleur et à la forte augmentation de la trésorerie (qui fait baisser automatiquement la part des immos).

Le graphique ci-dessous met bien en évidence plusieurs périodes :

- De 1996 à 2006 : lente érosion de l'actif suite à l'absence d'investissement sur le bâtiment historique
- De 2007 à 2009 : construction du nouveau bâtiment ALSH
- De 2010 à 2018 : maintien de l'actif
- De 2019 à 2021 : relance des investissements (bâtiment bureaux, tentes lodges...)
- Depuis 2022 : stabilisation sur un nouveau pallier (légère augmentation cette année suite à l'augmentation de la trésorerie)

Dans le reste de l'actif, la trésorerie de l'association représente désormais 27% (contre 19% l'année précédente). Les créances clients (3%) et les charges constatées d'avance (1%) sont stables.

A moyen terme, l'objectif est de pouvoir dédier la trésorerie qui s'accumule à un remboursement anticipé de la dette de l'association pour assainir le bilan.

Détail du passif

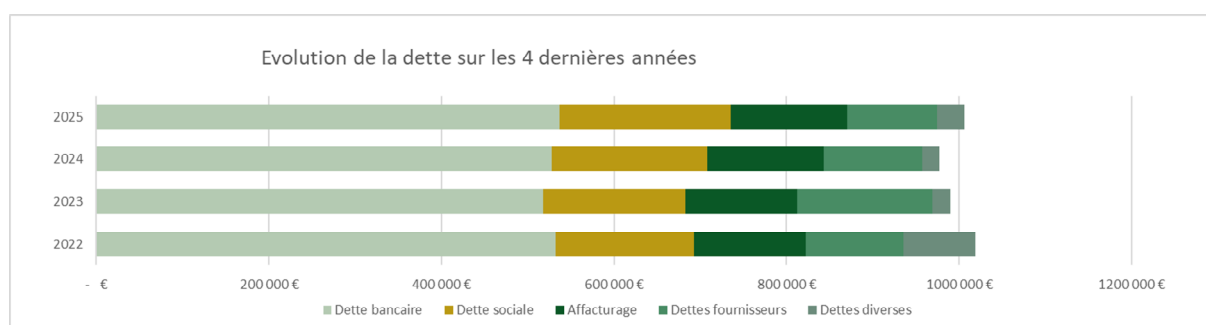
Le montant total des dettes de l'association enregistré au passif s'établit au 31/08/2025 à 1.005.941€, contre 997.627 un an plus tôt, soit une très légère augmentation de 1% issue de la provision d'intérêts intercalaires pour la dette bancaire non remboursée et par un décalage de salaire à fin août plus important que l'année passée.

Les fonds propres (hors subvention investissement) de l'association continuent de remonter et s'établissent à 296.258€ au 31/08/2025.

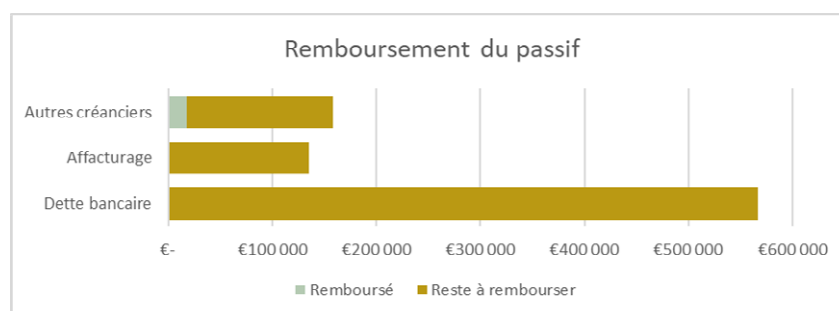
Dans le détail, les dettes se répartissent de la façon suivante :

- 536.701€ auprès de la Société Générale (dont Prêt Garanti par l'Etat souscrit au moment de la crise COVID ainsi que les intérêts intercalaires exigibles liés au non remboursement actuel)
- 44.303€ de dettes personnel et comptes rattachés (salaires du mois d'août)
- 154.419€ de dettes sociales (URSSAF, Retraite complémentaire...)
- 134.859€ auprès de SG Factoring (affacturage non remboursé, procédure judiciaire toujours en cours)
- 104.301€ de dettes fournisseurs
- 15.827€ de produits constatés d'avance
- 15.375€ de dettes diverses (acomptes reçus, créances sauvegarde spécifiques...)

Après deux années de recul, le montant de la dette repart donc légèrement à la hausse. Toutefois, cette hausse de la dette s'accompagne d'une hausse des disponibilités du fait du non remboursement de la dette bancaire, ce qui compense et ne fait pas craindre une problématique structurelle.



84% de cette dette correspond au passif restant à rembourser, le reste étant issu de l'exploitation post RJ. A ce jour, seuls 17.303€ ont été remboursés sur le passif, il reste donc 842.375€ à rembourser (voir détail ci-dessous).



Il est important de noter que pour la seconde année consécutive, et malgré plusieurs relances de notre part, le remboursement des emprunts auprès de la Société Générale (environ 5.000€/mois) n'a pas repris à compter de la sortie du redressement judiciaire comme cela était pourtant prévu. Cela

augmente donc virtuellement la trésorerie de 80.000€ et ne permet pas un désendettement d'un montant équivalent.

Enfin, la contestation de la créance déclarée par SF Factoring (134k€) est toujours en cours, bloquant pour le moment tout remboursement.

Investissement et amortissement

Le montant des investissements sur l'exercice se monte à 52.652€, en forte baisse par rapport à l'année précédente (120.718€). Il faut toutefois y ajouter 22.000€ d'études pour la rénovation du bâtiment principal, qui bien que passés en charge, ont réduit d'autant la capacité d'investissement de l'association.

Les principaux investissements réalisés ont été :

- L'installation d'horloge pilotées dans l'ALSH et la petite maison : 2.227€
- L'installation de sous-compteurs électriques : 2.237€
- L'installation de volets roulants sur la petite maison : 3.645€
- Le remplacement de matériel défectueux obsolète en cuisine (notamment les frigos, congélateurs et la cellule de refroidissement) : 16.362€
- Le remplacement des deux barnums (en collaboration avec l'APE de Bréal) : 1.903€
- Le remplacement d'un sèche linge : 3.666€
- L'achat d'un broyeur de branches : 2.249€
- L'achat d'un copieur (en lieu et place du leasing anciennement en place) : 5.208€
- L'achat de mobilier extérieur (tables et bancs notamment) : 4.420€

La dotation aux amortissements n'augmente que très peu du fait de ces investissements plus faibles qu'habituellement et se monte cette année à 97.027€ (+1%).

L'ensemble de ces investissements ont été financés en mêlant fonds propres de l'association, subvention des communes et subventions d'investissement spécifique (notamment cette année une subvention de 18.000€ de l'ADEME au titre du tourisme durable).

La quote part des subventions d'investissement virée au résultat se monte à 30.805€, soit plus d'un tiers de la dotation aux amortissements ce qui montre l'importance de ces subventions pour l'association.

Enfin, malgré toutes les démarches entreprises jusqu'ici, le projet de rénovation et de restructuration du bâtiment principal (estimé à 2,5 M€) est toujours au point mort, faute de financement.

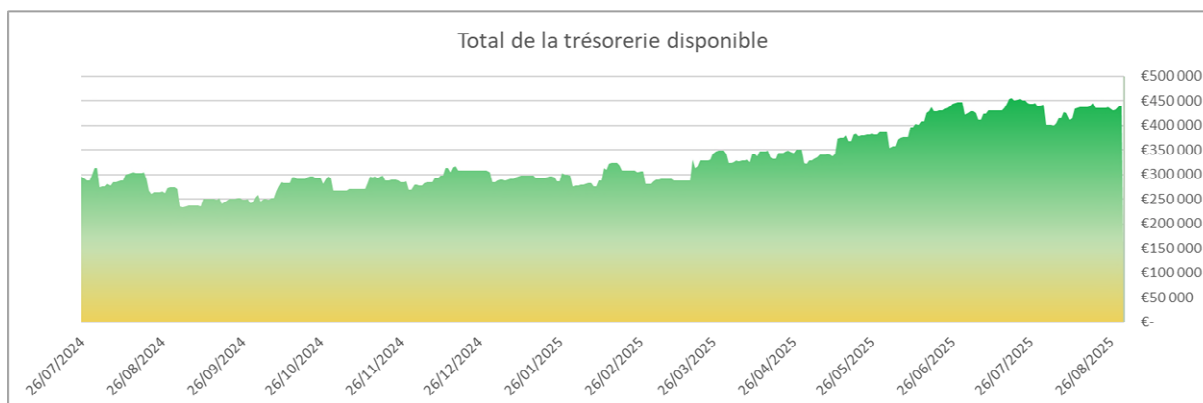
Créances et charges constatées d'avance

Suite au travail réalisé l'année passée, les créances et charges constatées d'avance sont bien suivies, notamment en ce qui concerne l'activité ALSH dans laquelle on constate d'importants décalages de trésorerie (paiement des familles et des financeurs).

Le paiement au fil de l'eau des fournisseurs réduit d'autant les écritures de fin d'exercice.

Trésorerie

Au 31/08/2025, la trésorerie disponible est de 442.778€ contre 274.920€ au 31/08/2024 (+61%) composée des sommes déposées sur nos différents comptes bancaires ouverts au CMB (250.000€ sont placés sur des comptes semi-bloqués 3 ans en échange d'une meilleure rémunération).



Cette génération de trésorerie s'explique par un double effet : l'absence de remboursement des créances de la Société Générale (environ 70.000€ en théorie sur l'année) et le bon résultat d'exploitation (largement lié à l'absence persistante d'un directeur de structure).

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de l'association est calculée à 249.485€ (stable). Elle nous indique sur les capacités annuelles de l'association à pouvoir investir dans de nouveaux projets ou de faire face à de nouveaux investissements. Ce chiffre est toutefois à mettre au regard de la dette à rembourser.

Orientations 2025/2026

Principales orientations

Remboursement du plan

Au cours du prochain exercice, la dernière contestation de créance (SG Factoring - 134.000€) devrait être tranchée. En cas d'issue favorable, nous serions amenés à pouvoir négocier avec la Société Générale (qui ne nous demande toujours pas le remboursement de notre dette) pour faire un remboursement anticipé du passif et ainsi sortir définitivement du plan, pourquoi pas en 2027.

Cela implique de maintenir un niveau de génération de trésorerie élevé, et donc de continuer à limiter les dépenses et les investissements à des niveaux raisonnables.

Activités

Les principaux secteurs d'activité de l'association (accueil de loisirs et locations) se portent bien : il est nécessaire de rester vigilant pour permettre une stabilisation des recettes. En revanche, le secteur nature est toujours à la peine et doit nécessairement faire l'objet d'une redynamisation pour à minima viser l'équilibre financier (ce qui reste complexe du fait de la faible capacité d'hébergement du centre).

Restructuration du bâtiment

Le projet de rénovation du bâtiment historique du centre sera un des axes majeurs de travail de ce prochain exercice. Après avoir finalisé un avant-projet, c'est la question du financement qui doit être résolue. Les retours de nos partenaires principaux (communes) n'étant pour le moment pas favorables, de multiples échanges sont en cours à la fois sur le montant du projet mais aussi sur sa structuration juridique. Un début de travaux n'est pas attendu avant encore plusieurs années.

Budget 2025/2026

Le budget de l'exercice 2025/2026 s'inscrit dans la continuité des actions menées sur l'exercice précédent. Il prévoit des recettes prudentes sur les différentes activités de l'association tout en intégrant les charges à leur niveau connu. La plus grosse augmentation se situe une fois de plus au niveau des charges de personnel (augmentation de la valeur du point et requalification de certains postes en interne).

A noter qu'après la forte hausse du coût de l'électricité en 2024, nous devrions cette fois avoir une baisse tout aussi notable en 2026 (environ 7.000€ sur l'exercice).

Le budget, dans sa version prudente, prévoit une capacité d'autofinancement de +51.000€ (contre +64.000 l'année dernière), avec une fois la déduction des remboursements de la dette prévue, un résultat de trésorerie négatif (de l'ordre de -20.000€). Toutefois, si l'activité maintient son niveau actuel, le résultat sera nettement positif une fois de plus.

ASSO LOISIRS ET CULTURES

300 ALLEE MARCEL LEFEUVRE

35310 BREAL-SOUS-MONTFORT

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Durée : 12 mois

- Activité : ASSOCIATION
- Activités accessoires : ASSOCIATION
- Forme juridique : Association déclarée

- Votre Gestionnaire : MATTEO RAOUL
- Ses coordonnées :

SOMMAIRE

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Analyse économique et financière	3
Solde Intermédiaire de Gestion	4
Comptes annuels	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de Résultat	8
Détails des comptes	10
Bilan Actif détaillé	11
Bilan Passif détaillé	13
Compte de Résultat détaillé	15
Annexes Comptables	20
Documents fiscaux	39

Analyse économique et financière

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 Au 31/08/25	en %	Du 01/09/23 Au 31/08/24	en %
TOTAL DES RESSOURCES	505 450,57	100,00	461 452,58	100,00
Ventes de biens			-6 230,92	100,00
- Coût d'achat des biens vendus				
MARGE COMMERCIALE			-6 230,92	100,00
Taux de marge commerciale				
Production vendue	505 450,57	100,00	467 683,50	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	505 450,57	100,00	467 683,50	100,00
+ Cotisations	5 440,00	1,08	5 660,00	1,23
+ Concours publics et subventions d'exploitation	601 890,97	119,08	541 908,44	117,44
+ Versements des fond. ou cons. de la dot. consommable				
+ Ressources liées à la générosité du public	1 671,28	0,33	1 562,42	0,34
- Approvisionnements	64 203,72	12,70	58 858,67	12,76
- Autres achats et charges externes	220 097,76	43,54	230 814,19	50,02
- Aides financières				
VALEUR AJOUTÉE	830 151,34	164,24	720 910,58	156,23
- Impôts, taxes et versements assimilés	11 803,09	2,34	14 555,63	3,15
- Charges de personnel	546 796,19	108,18	498 378,76	108,00
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	271 552,06	53,72	207 976,19	45,07
+ Autres produits	3 313,96	0,66	8 811,24	1,91
- Autres charges	22 081,65	4,37	62,51	0,01
+ Produits exceptionnels	760,20	0,15	83 239,73	18,04
- Charges exceptionnelles			36 337,07	7,87
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	253 544,57	50,16	263 627,58	57,13
+ Produits financiers	6 823,43	1,35	1 501,25	0,33
- Charges financières	9 244,78	1,83	9 244,78	2,00
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	-2 421,35	-0,48	-7 743,53	-1,68
- Impôts sur les bénéfices	1 638,00	0,32		
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	249 485,22	49,36	255 884,05	55,45
+ Résultat sur cessions d'actifs			7 079,11	1,53
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	97 027,22	19,20	102 224,86	22,15
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges			23 802,40	5,16
- Report en fonds dédiés				
+ Utilisations en fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat			25 044,10	5,43
RÉSULTAT NET	152 458,00	30,16	209 584,80	45,42

Comptes annuels

BILAN ACTIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Exercice du	01/09/24 au 31/08/25	01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains		41 655,80	41 480,38	175,42	0,42
Constructions		903 691,96	956 002,70	-52 310,74	-5,47
Installations techn., matériel et outil. ind.		65 974,79	54 611,02	11 363,77	20,81
Autres		20 510,38	16 455,16	4 055,22	24,64
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		750,00	1 050,00	-300,00	-28,57
TOTAL (I)		1 032 582,93	1 069 599,26	-37 016,33	-3,46
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		4 378,52	7 370,00	-2 991,48	-40,59
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		51 945,96	35 077,83	16 868,13	48,09
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		68 219,06	57 242,04	10 977,02	19,18
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		442 863,01	274 920,38	167 942,63	61,09
Charges constatées d'avance		7 607,27	8 900,19	-1 292,92	-14,53
TOTAL (II)		575 013,82	383 510,44	191 503,38	49,93
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 607 596,75	1 453 109,70	154 487,05	10,63

BILAN PASSIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Exercice du 01/09/24 au 31/08/25	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	55 016,89	55 016,89		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	88 783,39	-120 801,41	209 584,80	173,50
Excédent ou déficit de l'exercice	152 458,00	209 584,80	-57 126,80	-27,26
<i>Situation nette (sous total)</i>	296 258,28	143 800,28	152 458,00	106,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	305 397,27	311 681,53	-6 284,26	-2,02
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	601 655,55	455 481,81	146 173,74	32,09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	536 701,28	527 456,50	9 244,78	1,75
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 301,46	114 134,05	-9 832,59	-8,61
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	198 722,37	180 564,06	18 158,31	10,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	150 388,77	154 920,97	-4 532,20	-2,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	15 827,32	20 552,31	-4 724,99	-22,99
TOTAL (IV)	1 005 941,20	997 627,89	8 313,31	0,83
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 607 596,75	1 453 109,70	154 487,05	10,63

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 440,00	5 660,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		-6 230,92
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	497 158,57	459 406,60
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	601 890,97	541 908,44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 671,28	1 562,42
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 931,92
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 605,96	10 156,22
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 117 766,78	1 019 394,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 212,24	61 729,93
Variation de stock	2 991,48	-2 871,26
Autres achats et charges externes	220 097,76	230 814,19
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 803,09	14 555,63
Salaires et traitements	439 661,37	405 057,61
Charges sociales	107 134,82	93 321,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 027,22	95 659,83
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	22 081,65	62,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	962 009,63	898 329,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	155 757,15	121 065,09
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 823,43	1 501,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 823,43	1 501,25
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	9 244,78
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	9 244,78
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 421,35	-7 743,53

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	153 335,80	113 321,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		83 239,73
Sur opérations en capital	760,20	34 544,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		23 802,40
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	760,20	141 586,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 224,43
Sur opérations en capital		36 533,53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 565,03
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		45 322,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	760,20	96 263,24
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 638,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 125 350,41	1 162 482,16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	972 892,41	952 897,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	152 458,00	209 584,80
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	50 160,00	55 975,00
TOTAL	50 160,00	55 975,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 160,00	55 975,00
TOTAL	50 160,00	55 975,00
TOTAL	152 458,00	209 584,80

Détails des comptes

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Exercice du	01/09/24 au 31/08/25	01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilitisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires					
2050000000 CONCESSION, BREVET, LICENCES		6 876,01	6 876,01		
2805000000 AMORT CONCESS°, BREVET, LICENC		-6 876,01	-6 876,01		
Immobilitisations corporelles					
Terrains		41 655,80	41 480,38	175,42	0,42
2110000000 TERRAINS		15 949,22	15 949,22		
2121000000 AMENAGEMENTS EXTERIEURS		68 896,62	65 674,24	3 222,38	4,91
2122000000 CARRIERE		48 500,00	48 500,00		
2812000000 AMORT AMENAGEMENT DE TERRAIN		-43 190,04	-40 143,08	-3 046,96	-7,59
2812200000 AMORT CENTRE EQUESTRE		-48 500,00	-48 500,00		
Constructions		903 691,96	956 002,70	-52 310,74	-5,47
2131010000 BATIMENT HEBERGEMENT-RESTAURAT		823 414,34	823 414,34		
2131020000 BATIMENT ALSH		635 431,30	628 679,30	6 752,00	1,07
2131030000 BATIMENT ADMINISTRATIF		293 095,05	292 553,55	541,50	0,19
2131040000 CENTRE EQUESTRE		63 862,22	63 862,22		
2131050000 PETITE MAISON		131 008,40	127 363,40	3 645,00	2,86
2131060000 BATIMENT MINI FERME		43 910,07	42 650,07	1 260,00	2,95
2131070000 ATELIER		35 719,44	35 719,44		
2131080000 CAMBUSE		4 125,11	4 125,11		
2131100000 TENTES LODGES		130 473,38	130 473,38		
2135000000 AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS		103 376,94	95 084,94	8 292,00	8,72
2813101000 AMORT BATIMENT		-774 941,08	-766 912,24	-8 028,84	-1,05
2813102000 AMORT BATIMENT ALSH		-352 867,89	-339 231,17	-13 636,72	-4,02
2813103000 AMORT BATIMENT ADMINISTRATIF		-59 531,04	-47 773,40	-11 757,64	-24,61
2813104000 AMORT CENTRE EQUESTRE		-49 584,07	-48 214,05	-1 370,02	-2,84
2813105000 AMORT PETITE MAISON		-29 333,07	-20 501,27	-8 831,80	-43,08
2813106000 AMORT BATIMENT MINI FERME		-14 226,43	-11 135,31	-3 091,12	-27,76
2813107000 AMORTISSEMENT ATELIER		-7 355,27	-4 248,99	-3 106,28	-73,11
2813108000 AMORT CAMBUSE		-4 125,11	-4 125,11		
2813110000 AMORT. BATIMENT STRUCTURE		-55 624,55	-42 545,31	-13 079,24	-30,74
2813500000 AMORT AMENAGEMENT CONSTRUCT°		-13 135,78	-3 236,20	-9 899,58	-305,90
Installations techn., matériel et outil. ind.		65 974,79	54 611,02	11 363,77	20,81
2154100000 MATERIEL DE CUISINE		88 695,27	75 926,66	12 768,61	16,82
2154200000 MATERIEL PEDAGOGIQUE			3 358,35	-3 358,35	-100,00
2154300000 MATERIEL DE CAMPING		1 903,00		1 903,00	
2154400000 MATERIEL DE LINGERIE		16 143,78	10 850,73	5 293,05	48,78
2155000000 OUTILLAGE INDUSTRIEL		44 810,77	42 561,67	2 249,10	5,28
2815400000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		0,30	0,30		
2815410000 AMORT MATERIEL DE CUISINE		-62 049,53	-59 862,75	-2 186,78	-3,65
2815420000 AMORT MATERIEL PEDAGOGIQUE			-3 358,35	3 358,35	100,00
2815430000 AMORT MATERIEL DE CAMPING		-129,62	2,19	-131,81	
2815440000 AMORT MATERIEL DE LINGERIE		-6 811,07	-3 283,69	-3 527,38	-107,42
2815500000 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		-16 588,11	-11 584,09	-5 004,02	-43,20
Autres		20 510,38	16 455,16	4 055,22	24,64
2181000000 MATERIEL INFORMATIQUE		23 522,57	17 151,87	6 370,70	37,14
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT		6 000,00	8 200,00	-2 200,00	-26,83
2184000000 MOBILIER		34 327,00	29 906,92	4 420,08	14,78
2818100000 AMORT AGENCEMENT DIVERS		-14 397,94	-11 932,25	-2 465,69	-20,66
2818200000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		-4 443,84	-4 643,84	200,00	4,31
2818400000 AMORT MOBILIER		-24 497,41	-22 227,54	-2 269,87	-10,21
Immobilitisations financières					
Autres		750,00	1 050,00	-300,00	-28,57
2751000000 DEPOTS DE GARANTIE SAUVEGARDE		750,00	1 050,00	-300,00	-28,57
TOTAL (I)		1 032 582,93	1 069 599,26	-37 016,33	-3,46
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		4 378,52	7 370,00	-2 991,48	-40,59
3100000000 STOCK PDT ALIMENTAIRES		2 202,00	2 428,00	-226,00	-9,31
3223000000 Stock MATIERES		2 176,52	4 942,00	-2 765,48	-55,96

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Exercice du	01/09/24 au 31/08/25 Valeur nette	01/09/23 au 31/08/24 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		51 945,96	35 077,83	16 868,13	48,09
4110000000 CLIENTS-COMPTE CENTRALISATEUR		18 998,46	22 266,69		
41108000 MAIRIE ST THURIAL		508,50			
411MAIR MAIRIE DE LASSY		3 184,33	10 547,14		
4181000000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		29 254,67	2 264,00		
Autres		68 219,06	57 242,04	10 977,02	19,18
Disponibilités		442 863,01	274 920,38	167 942,63	61,09
5121300000 CREDIT MUTUEL SAUVEGARDE		62 437,04	51 758,84	10 678,20	20,63
5121400000 LIVRET CMB		80 341,29	78 001,25	2 340,04	3,00
5121700000 CMB		50 000,00	25 000,00	25 000,00	100,00
5121800000 TRESO'VIV 2 (A TERME)		250 000,00	120 000,00	130 000,00	108,33
5300000000 CAISSE		84,68	160,29	-75,61	-47,17
Charges constatées d'avance		7 607,27	8 900,19	-1 292,92	-14,53
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		7 607,27	8 900,19	-1 292,92	-14,53
TOTAL (II)		575 013,82	383 510,44	191 503,38	49,93
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 607 596,75	1 453 109,70	154 487,05	10,63

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/09/24 au 31/08/25	01/09/23 au 31/08/24	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	55 016,89	55 016,89		
1011000000 FONDS DE DOTATION	55 016,89	55 016,89		
Réserves				
Report à nouveau	88 783,39	-120 801,41	209 584,80	173,50
1100000000 REPORT A NOUVEAU	88 783,39	58 688,22	30 095,17	51,28
1190000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-179 489,63	179 489,63	100,00
Excédent ou déficit de l'exercice	152 458,00	209 584,80	-57 126,80	-27,26
Situation nette (sous total)	296 258,28	143 800,28	152 458,00	106,02
Subventions d'investissement	305 397,27	311 681,53	-6 284,26	-2,02
1310000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	302 979,38	302 283,38	696,00	0,23
1310100000 SUBVENTION CAF 14 171		14 171,00	-14 171,00	-100,00
1311240000 SUBVENTONS CAF AMENAG 36478	36 478,00	36 478,00		
1311250000 SUB INVEST CAF 2022-2024	183 250,00	183 250,00		
1312010000 SUB INVEST ADEME FOND TOURIS D	18 719,68	3 450,00	15 269,68	442,60
1312020000 SUB INVEST CAF 2025-2027	6 766,23		6 766,23	
1391000000 SUBV. EQUIPT CPTÉ RESULT	-171 330,79	-162 465,29	-8 865,50	-5,46
1391010000 SUBV. CAF TRAV ELEC ET CLOTURE		-14 171,00	14 171,00	100,00
1391240000 SUBV INVEST CAF 36 478	-24 113,17	-21 354,73	-2 758,44	-12,92
1391250000 REP SUB INVEST CAF 2022-2024	-46 957,95	-29 959,83	-16 998,12	-56,74
1392020000 SUB INVEST CAF 2025-2027	-394,11		-394,11	
TOTAL (I)	601 655,55	455 481,81	146 173,74	32,09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	536 701,28	527 456,50	9 244,78	1,75
1648000000 EMPRUNT AVANT SAUVEGARDE	515 223,43	515 223,43		
1688400000 INT. COURUS / EMPRUNTS	21 477,85	12 233,07	9 244,78	75,57
Dettes fournisseurs	74 255,44	74 844,33	-588,89	-0,79
Dettes fournisseurs factures non parvenues	30 046,02	39 289,72	-9 243,70	-23,53
Dettes fiscales et sociales	198 722,37	180 564,06	18 158,31	10,06
4210000000 PERSONNEL - REMUNERATION DUE	44 040,79	37 648,59	6 392,20	16,98
4270000000 PERSONNEL - OPPOSITIONS	263,10		263,10	
4282000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	14 097,23	13 331,07	766,16	5,75
4286000000 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	8 170,00	4 500,00	3 670,00	81,56
4311000000 URSSAF OU MSA	16 281,29	12 692,42	3 588,87	28,28
4313000000 Org Sociaux plan de svg s/ 10a	79 189,48	82 489,04	-3 299,56	-4,00
4372100000 CAISSE DE PREVOYANCE	6 405,82	5 406,21	999,61	18,49
4373100000 CAISSE RETRAITE NON CADRE	5 730,27	4 781,78	948,49	19,84
4378000000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 283,66	2 997,04	286,62	9,56
4382000000 PROV CHARGES / CP	5 160,84	5 004,83	156,01	3,12
4386000000 ORG SOC - CHARGES A PAYER	7 309,97		7 309,97	
4419000000 AVANCES SUR SUBVENTIONS		3 547,25	-3 547,25	-100,00
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	258,85	176,71	82,14	46,48
4440000000 ETAT - IMPOTS SUR LE BENEFICE	1 638,00		1 638,00	
4470000000 AUTRES IMPOTS & TAXES		3 313,92	-3 313,92	-100,00
4471000000 TAXE DE SEJOUR	1 434,19	737,20	696,99	94,55
4486000000 ETAT - CHARGES A PAYER	2 000,00	335,00	1 665,00	497,01
4486610000 Dettes fiscales SVG s/ 10 ans	3 458,88	3 603,00	-144,12	-4,00
Créditeurs divers	135 013,37	135 053,23	-39,86	-0,03
4670000000 FRAIS DIVERS	153,97	193,83	-39,86	-20,56
4671000000 SOCIETE GENERALE FACTORIN	134 859,40	134 859,40		
Autres dettes	15 375,40	19 867,74	-4 492,34	-22,61
4196000000 AVANCE ET ACOMPTE	15 375,40	19 867,74	-4 492,34	-22,61
Produits constatés d'avance	15 827,32	20 552,31	-4 724,99	-22,99
4870000000 PRODUITS CONSTATES AVANCE	15 827,32	20 552,31	-4 724,99	-22,99

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Exercice du 01/09/24 au 31/08/25	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
TOTAL (IV)	1 005 941,20	997 627,89	8 313,31	0,83
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 607 596,75	1 453 109,70	154 487,05	10,63

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 440,00	5 660,00
7561000000 ADHESIONS	5 440,00	5 660,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		-6 230,92
7097062120 Compte comptable de remise		-748,00
7097065100 Compte comptable de remise		-2 329,00
7097083100 Compte comptable de remise		-2 403,92
7097083200 Compte comptable de remise		-750,00
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	497 158,57	459 406,60
7061100000 ACCUEIL DE LOISIR	250 905,58	243 184,75
7061200000 STAGES	9 839,37	8 368,00
7061300000 SEJOURS ET CAMPS	9 823,53	11 688,00
7062110000 ACTIVITES SCOLAIRES SANS HEBER	14 220,20	5 204,00
7062120000 ACTIVITES SCOLAIRES AVEC HEBER	6 729,00	11 979,00
7065100000 ACCUEIL GROUPES JEUNES PC	61 170,90	54 284,00
7065200000 SEMINAIRES PC	6 690,00	3 038,50
7068000000 PRESTATIONS DIVERSES	490,00	1 356,74
7083100000 LOCATIONS AUX PARTICULIERS	65 692,17	62 853,00
7083200000 LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS	17 539,55	7 003,00
7083300000 LOCATIONS AUX ECOLES	15 440,00	14 432,00
7083400000 LOCATION CENTRE EQUESTRE	2 045,94	1 942,53
7084000000 PERSONNEL MIS A DISPOSITION	35 613,98	33 287,04
7088000000 AUTRES PRODUITS ANNEXES	958,35	840,01
7094471000 Compte comptable de remise		-53,97
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	601 890,97	541 908,44
7401100000 PARTICIPATION COMMUNES ALSH	406 012,74	396 671,36
7401200000 PARTICIPATION COMMUNES BATIMEN	32 507,70	32 167,10
7401300000 PARTICIPATION COMMUNE TRANSPOR	9 846,00	10 750,00
7402100000 PRESTATION SERVICE CAF	69 605,21	61 531,63
7402300000 SUBVENTION AAEH	14 300,33	5 900,00
7402400000 BONUS AIDE CAF	18 854,78	27 297,57
7402500000 SUBVENTION CAF - PILOTAGE CTG	1 680,00	
7402800000 AUTRES SUBVENTION CAF	3 526,00	290,00
7403100000 PRESTATION SERVICE MSA	420,31	1 300,78
7404000000 SUBVENTION CONTRATS AIDES	2 000,00	6 000,00
7470000000 QP SUBVENTIONS VIR CPTÉ RES	30 805,61	
7488600000 REMBOURSEMENT DE FRAIS FORMATI	12 332,29	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 671,28	1 562,42
7541100000 DONS	520,70	1 562,42
7541200000 ABANDON DE FRAIS PAR LES BENEV	1 150,58	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 931,92
7911000000 RBT ORG FORMATION		2 945,18
7912100000 REMB SINISTRE ASSURANCE		3 749,76
7912200000 REMBOURSEMENT SINISTRE		236,98
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 605,96	10 156,22
7220000000 PRODUCTION IMMOBILISEE	8 292,00	8 276,90
7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	3 313,96	1 879,32

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 117 766,78	1 019 394,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 212,24	61 729,93
601100000 ALIMENTATION	43 865,51	52 376,43
601110000 ALIMENTATION BIO	3 602,88	570,44
601120000 ALIMENTATION LABEL	2 809,09	1 641,00
601130000 ALIMENTATION CIRCUIT COURT	6 825,32	3 891,28
602200000 VETEMENT DE TRAVAIL	4 109,44	3 250,78
Variation de stock	2 991,48	-2 871,26
603100000 VAR. STOCK PDTS ALIMENTAIRES	226,00	291,74
603200000 VARIATION STOCK MATIERES	2 765,48	-3 163,00
Autres achats et charges externes	220 097,76	230 814,19
604010000 ANALYSES HYGIENE ALIMENTAIRE	451,92	624,12
606100000 EDF	36 283,17	32 948,38
606110000 EAU	3 350,70	2 075,97
606120000 GAZ	1 166,85	1 238,86
606130000 CARBURANT	1 662,09	1 659,60
606310000 PRODUITS ENTRETIEN	4 517,15	5 909,75
606320000 PETIT MATERIEL	8 183,88	10 022,52
606400000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 172,25	1 120,01
606500000 MATERIEL PEDAGOGIQUE	5 355,75	7 845,41
606600000 FOURNITURES TRAVAUX	14 519,77	11 555,56
606700000 FOURNITURES ANIMAUX	1 373,04	850,79
606810000 PHARMACIE	849,91	682,52
609500000 RRR OBTENUS / MATERIEL,EQUIPEM		-10,56
611110000 PRESTATAIRE EQUITATION	11 912,83	8 885,40
611180000 PRESTATAIRES AUTRES ACTIVITES	4 352,88	2 488,68
612210000 CREDIT BAIL COPIEUR	4 639,16	4 576,12
612230000 CREDIT BAIL VEHICULE		-599,45
613510000 LOCATION DE MATERIEL	531,95	906,40
613520000 LOCATION VEHICULES	4 425,64	3 589,00
613560000 ABONNEMENT LOGICIELS	22,99	-57,73
6135610000 ABONNEMENT LOGICIEL INSCRIPTIO	6 426,14	6 018,93
6135620000 ABONNEMENT LOGICIEL COMPTABILI	633,60	763,20
613700000 HEBERGEMENT WEB&mp	384,02	520,33
615210000 ENT/REP GENERAL BATIMENTS	3 313,35	8 292,95
615220000 ENT/REP REGLEMENTAIRE BATIMENT	2 231,96	632,02
615300000 BLANCHISSERIE	10 616,97	8 679,96
615400000 ENTRETIEN REP EXTERIEURS	996,00	2 383,55
615510000 ENT/REP OUTILLAGE	936,40	5 396,07
615520000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	1 039,88	624,24
6155310000 ENT/REP EQUIPEMENTS CUISINE	870,00	3 082,41
6155320000 ENT/REP EQUIPEMENTS LINGERIE		423,99
615580000 ENT/REP MATERIEL DIVERS	2 355,42	
6156110000 MAINTENANCE GENERALE BATIMENT	499,49	676,46
6156120000 MAINTENANCE REGL BATIMENTS	1 028,48	1 365,72
6156130000 VERIFICATIONS REGL BATIMENTS	1 588,56	687,21
6156210000 MAINTENANCE MATERIEL CUISINE	414,36	
616110000 ASSURANCE DES LOCAUX	183,46	317,75
616120000 ASSURANCE DES BIENS	9 435,91	8 460,53
616140000 ASSURANCE DES VEHICULES	1 245,06	1 355,33
618300000 DOCUMENTATION / ABONNEMENTS	88,00	150,22
622220000 COMMISSIONS ANCV	263,04	118,18
622230000 COMMISSIONS CESU	486,30	644,30
622500000 VETERINAIRE	463,47	61,81
622610000 HONORAIRES CAC	4 580,00	6 094,00
622620000 HONORAIRES COMPTABILITE	3 525,29	3 617,02
622630000 HONORAIRES PAIE	17 588,98	16 653,76
622640000 HONORAIRES AVOCATS	3 620,00	8 560,00
622680000 AUTRES HONORAIRES	6 052,40	1 068,00
622710000 FRAIS PROCEDURE SAUVEGARDE	-10,06	20 000,00
622800000 FORMATION DU PERSONNEL	11 258,00	3 446,00
623000000 PUBLICITE	3 319,73	5 356,79
623500000 CADEAUX	32,00	120,60
625110000 FRAIS DE DEPLACEMENT	1 599,63	181,72
625120000 TRANSPORT CAR MATIN/SOIR	8 436,00	12 250,00

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
6251300000 TRANSPORT CAR ACTIVITES	1 220,00	1 140,00
6256000000 MISSIONS (RESTAURATION, HOTEL)	465,80	215,50
6261100000 TELEPHONIE FIXE	1 375,04	1 456,16
6261200000 TELEPHONIE MOBILE	202,44	377,57
6261300000 INTERNET	671,88	891,67
6262000000 FRAIS POSTAUX	222,28	133,35
6271100000 FRAIS BANCAIRES CMB	234,84	214,16
6271200000 FRAIS/COMM VAD CMB	1 252,61	1 221,65
6278100000 FRAIS/COMM TPE S&P	108,55	60,91
6281000000 ADHESION ET COTISATION	2 070,55	788,82
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 803,09	14 555,63
6311000000 TAXES SUR SALAIRES	2 000,00	3 748,92
6313000000 PART EMPLOYEUR FPC (ADMIN)	7 751,46	7 407,64
6333000000 PART EMPLOYEUR FPC (AUTRE ORG)		1 146,00
6351200000 TAXE FONCIERE	524,00	505,00
6351400000 TAXE ORDURES MENAGERES	1 527,63	1 748,07
Salaires et traitements	439 661,37	405 057,61
6411000000 SALAIRES	423 775,21	409 941,32
6412000000 CONGES PAYES	766,16	-10 612,40
6413000000 PRIMES & GRATIFICATIONS	6 800,00	4 500,00
6413100000 HEURES SUPP	6 200,00	
6414000000 INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONN	2 120,00	1 228,69
Charges sociales	107 134,82	93 321,15
6451000000 COTIS DE SECURITE SOCIALE	50 762,80	44 712,11
6452000000 COTIS MUTUELLE	9 954,56	6 122,14
6452100000 COT PREVOYANCE	12 131,04	11 332,95
6453100000 COTIS RETRAITE COMPLEMENTAIRE	19 719,42	18 336,55
6454000000 COTIS ASSEDIC	9 939,25	9 281,37
6458000000 COTIS fin paritarisme	385,44	368,41
6458200000 CH SOC / CONGES A PAYER	796,01	-2 060,78
6472000000 VERSEMENT AU CSE	2 069,97	2 049,71
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	2 566,80	3 178,69
6490000000 REMBOURSEMENTS ORGANISMES SOC	-1 190,47	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 027,22	95 659,83
6811200000 DOT. AMORT IMMO CORPORELLES	97 027,22	95 659,83
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	22 081,65	62,51
6580000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	1,65	62,51
6581000000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 080,00	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	962 009,63	898 329,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	155 757,15	121 065,09
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 823,43	1 501,25
7681000000 INTERETS BANCAIRES CMB	6 823,43	1 501,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 823,43	1 501,25

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	9 244,78
6611000000 INTERETS DES EMPRUNTS	9 244,78	9 244,78
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	9 244,78
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 421,35	-7 743,53
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	153 335,80	113 321,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		83 239,73
7718000000 AUTRES PROD EXCEPT DE GESTION		14 968,82
7718190000 REMISE SUR CREANCE RJ		6 651,86
7718290000 REJET CREANCE RJ		61 619,05
Sur opérations en capital	760,20	34 544,10
7752000000 IMMOB CORPORELLES		9 500,00
7770000000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT		25 044,10
7780000000 AUTRES PROD. EXCEPTIONNELS	760,20	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		23 802,40
7875000000 REP. PROV CHARGES EXCEPT.		23 802,40
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	760,20	141 586,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 224,43
6718100000 FRAIS PROCEDURE SAUVEGARDE		2 224,43
Sur opérations en capital		36 533,53
6752000000 VNC IMMOB CORPORELLES		2 420,89
6780000000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		34 112,64
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 565,03
6871000000 DOT. AMORT EXCEPT. DES IMMOB		6 565,03
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		45 322,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	760,20	96 263,24
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 638,00	
6950000000 IMPOT SUR LES BENEFICES	1 638,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 125 350,41	1 162 482,16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	972 892,41	952 897,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	152 458,00	209 584,80
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	50 160,00	55 975,00
8750000000 Bénévolat	50 160,00	55 975,00
TOTAL	50 160,00	55 975,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 160,00	55 975,00
8640000000 Personnel bénévole	50 160,00	55 975,00

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
TOTAL	50 160,00	55 975,00
TOTAL	152 458,00	209 584,80

Annexes Comptables

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association le centre les bruyères était en procédure de sauvegarde depuis le 12/12/2022 et transformé en redressement judiciaire le 18/12/2023.

Le plan de redressement a été arrêté le 17/06/2024 par le tribunal judiciaire de Rennes.

Les dettes financières (emprunt) et la dette auprès du factor (en attente de jugement) n'ont pas donné lieu à un remboursement partie ou total sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au regard du résultat économique et financier réalisé sur l'exercice et des perspectives favorables, l'apurement du plan de redressement dont le remboursement des dettes financières (emprunts, factor) devrait être honoré. C'est pourquoi nous présentons les comptes en valeurs historiques et non liquidatives.

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les présents états financiers de l'exercice ont été établis en appliquant les nouvelles dispositions relatives à la modernisation des états financiers, introduites notamment par le règlement ANC n°2022-06. Ce nouveau référentiel vise à améliorer la lisibilité et la pertinence de l'information financière.

Les principaux impacts concernent une reclassification de certains postes du bilan et du compte de résultat, notamment :

Le Bilan : Les primes de remboursement des obligations sont désormais directement rattachées aux emprunts concernés. De plus, la notion de frais d'établissement a été supprimée, entraînant le rattachement des charges concernées aux autres postes de bilan ou leur comptabilisation en charges selon leur nature.

Le Compte de Résultat : La distinction entre la nature exceptionnelle et ordinaire des opérations est fondée sur l'analyse de leur récurrence et de leur lien avec l'exploitation normale de l'activité.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'association a pour but d'organiser et d'animer les loisirs pour les enfants et adolescents, de procurer un lieu de rencontres et d'échanges pour familles et groupes (stages, séminaires, transferts, classes de découvertes, loisirs et vacances famille, personnes âgées et toute autre activité allant dans le sens des objectifs généraux de l'association).

PERIMETRE D'ACTIVITES :

Les activités sont les suivantes :

- Accueil de loisirs
- Séjours et stages

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

- Locations de salles
- Classe découverte, séjour nature
- Formation Abeille
- Club nature
- Sorties Nature
- Baby gym
- Marche Nordique
- Atelier créatif
- Yoga et relaxation

MOYENS MIS EN OEUVRE :

- Mise en place d'une ferme pédagogique
- Mise à disposition d'une salle de réception et d'une cuisine équipée
- Mise à disposition d'une mare pédagogique , de ruches, de plaine et d'espaces verts
- Mise en place d'une équipe d'animation

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	20 à 10 ans ans
- Installations techniques	20 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	10 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	10 à 5 ans ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Valorisation du bénévolat 2024/2025

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement			TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	6 876	
CORPORELLES	Terrains				130 123	
		Sur sol propre			2 148 841	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			95 085	8 292
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				132 697	25 807
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			17 152	6 371
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			8 200	
		Matériel de bureau & mobilier informatique			29 907	4 420
		Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL				2 562 005		60 311
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				2 568 881		60 311

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL		6 876	
CORPORELLES	Terrains				133 346	
		Sur sol propre			2 161 039	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			103 377	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			6 952	151 553	
		Inst. gal. agen. amé. divers			23 523	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 200	6 000
		Mat. bureau, inform., mobilier				34 327
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL				9 152	2 613 164	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				9 152	2 620 040	

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 876			6 876
TOTAL		6 876			6 876
Terrains		88 648	3 047		91 695
Constructions	Sur sol propre	1 284 660	62 902		1 347 562
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	3 236	9 900		13 136
Inst. techniques matériel et outil. industriels		78 100	14 443	6 952	85 592
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	11 937	2 466		14 403
	Matériel de transport	4 644	2 000	2 200	4 444
	Mat. bureau et informatiq., mob.	22 229	2 270		24 499
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 493 455	97 027	9 152	1 581 330
TOTAL GENERAL		1 500 331	97 027	9 152	1 588 206

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	750		750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	51 946	51 946	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118	118	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	18 489	18 489	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	49 612	49 612	
	Charges constatées d'avance	7 607	7 607	
TOTAUX		128 522	127 772	750
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 607
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 607

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	29 255
Autres créances	67 972
Disponibilités	
TOTAL	97 227

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	55 016,89				55 016,89
Report à nouveau	-120 801,41	209 584,80			88 783,39
Excédent ou déficit de l'exercice	209 584,80	-209 584,80	152 458,00	209 584,80	152 458,00
Subventions d'investissement	311 681,53		7 786,74	14 071,00	305 397,27
TOTAUX	455 481,81		160 244,74	223 655,80	601 655,55

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	302 283,38	696,00		302 979,38
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00		14 171,00	
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	36 478,00			36 478,00
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	183 250,33			183 250,33
SUBVENTION INVESTISSEMENT ADEM	3 450,00	15 269,68		18 719,68
SUBVENTION CAF 2025 - 2027		6 766,23		6 766,23
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	539 632,71	22 731,91	14 171,00	548 193,62
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	162 465,29	8 865,50		171 330,79
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00		14 171,00	
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	21 354,73	2 758,44		24 113,17
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	29 959,83	16 998,12		46 957,95
SUBVENTION CAF 2025 - 2027		394,11		394,11

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Affectées à des biens renouvelables

TOTAL	227 950,85	29 016,17	14 171,00	242 796,02
-------	------------	-----------	-----------	------------

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucune information sur le remboursement des emprunts

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	536 701	51 517	303 430	181 754
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	104 301	47 893	21 212	35 196
Personnel & comptes rattachés	66 571	66 571		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	123 361	47 354	29 813	46 194
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 638	1 638		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 152	3 837	1 297	2 018
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	150 389	150 389		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 827	15 827		
TOTAUX	1 005 941	385 027	355 752	265 162

Renvois

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2)

Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 478
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 046
Dettes fiscales et sociales	40 197
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	91 721

CAUTIONS

CAUTIONS DES COMMUNES :

Voici le détail des prêts :

Nature des prêts	Montant initial	Remboursement période	Fin prévisionnel (*)	Reste
Ancien Bat + carrière	207770,61	0	15/03/2023	158 640,30 €
Prêt travaux (rachat)	34215,60	0	15/12/2027	19 680,09 €
Prêt Bâtiment	250000,00	0	14/06/2039	222 540,55 €
Prêt cuisine matériel	15000,00	0	25/02/2025	6 603,15 €
Prêt travaux	40000,00	0	04/02/2026	18 023,10 €
Prêt travaux	50000,00	0	21/10/2030	39 736,24 €
	596986,21	0		465 223,43 €

(*) Fin prévisionnel ne prend pas en compte les délais inhérents à l'apurement RJ.

Les mairies sont caution entre 0% et 50%

CAUTION DE L'ETAT :

L'association a obtenu un prêt garantie par l'Etat (PGE) pour un montant de 60.000€. L'état est caution de ce prêt à hauteur de 90% à savoir 54.000€.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération du dirigeant :

Indemnités Président : 9728€

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Changement de méthode de classement : Au cours de l'exercice, l'entité a procédé à un reclassement comptable concernant les subventions reçues. Les produits précédemment enregistrés en compte 777 ont été transférés vers le compte 747 afin de mieux traduire la nature économique de ces ressources et d'harmoniser la présentation avec les usages du secteur. L'impact sur le résultat est neutre, s'agissant d'un reclassement au sein des produits de gestion courante.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Honoraires Commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice est de 4580€.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

RAS

Documents fiscaux



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

-

300 Allée Marcel LEFEUVRE
35310 BREAL SOUS MONTFORT

-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2025

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300 Allée Marcel LEFEUVRE
35310 BREAL SOUS MONTFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **CENTRE LES BRUYERES** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CENTRE LES BRUYERES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « les règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement ANC N°2022-06 et les principaux impacts sur les comptes annuels 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Nous nous sommes attachés à vérifier le correct rapprochement des éléments du plan d'apurement des créances selon le jugement du Tribunal avec les éléments comptabilités au bilan et de vérifier le traitement comptable lié à la mise en œuvre de ce plan.
- Nous avons également procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 14 janvier 2026

**Le Commissaire aux comptes,
SAS CAFEX, représentée par**

Olivier HERVELIN

BILAN ACTIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF

Exercice du

01/09/24 au 31/08/25
Valeur nette

01/09/23 au 31/08/24
Valeur nette

Variation N / N-1
en valeur en %

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de recherche et développement

Donations temporaires d'usufruit

Concessions, brevets et droits similaires

Autres

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations techn., matériel et outil. ind.

Autres

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés

Immobilisations financières

Participations et créances rattachées

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres

TOTAL (I)

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Créances

Créances clients, usagers et comptes ratt.

Créances reçues par legs ou donations

Autres

Valeurs mobilières de placement

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance

TOTAL (II)

Frais d'émission des emprunts (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Ecart de conversion actif (V)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)

41 655,80

903 691,96

65 974,79

20 510,38

750,00

1 032 582,93

4 378,52

51 945,96

68 219,06

442 863,01

7 607,27

575 013,82

1 607 596,75

41 480,38

956 002,70

54 611,02

16 455,16

1 050,00

1 069 599,26

7 370,00

35 077,83

57 242,04

274 920,38

8 900,19

383 510,44

1 453 109,70

175,42

-52 310,74

11 363,77

4 055,22

-300,00

-37 016,33

-2 991,48

16 868,13

10 977,02

167 942,63

-1 292,92

191 503,38

154 487,05

0,42

-5,47

20,81

24,64

-28,57

-3,46

-40,59

48,09

19,18

61,09

-14,53

49,93

10,63

CAFEX
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Exercice du	Exercice du	Variation N / N-1	
	01/09/24 au 31/08/25	01/09/23 au 31/08/24	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	55 016,89	55 016,89		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	88 783,39	-120 801,41	209 584,80	173,50
Excédent ou déficit de l'exercice	152 458,00	209 584,80	-57 126,80	-27,26
<i>Situation nette (sous total)</i>	296 258,28	143 800,28	152 458,00	106,02
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	305 397,27	311 681,53	-6 284,26	-2,02
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	601 655,55	455 481,81	146 173,74	32,09
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	536 701,28	527 456,50	9 244,78	1,75
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 301,46	114 134,05	-9 832,59	-8,61
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	198 722,37	180 564,06	18 158,31	10,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	150 388,77	154 920,97	-4 532,20	-2,93
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	15 827,32	20 552,31	-4 724,99	-22,99
TOTAL (IV)	1 005 941,20	997 627,89	8 313,31	0,83
Ecarts de conversion passif				
(V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 607 596,75	1 453 109,70	154 487,05	10,63

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 440,00	5 660,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		-6 230,92
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	497 158,57	459 406,60
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	601 890,97	541 908,44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 671,28	1 562,42
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 931,92
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 605,96	10 156,22
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 117 766,78	1 019 394,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	61 212,24	61 729,93
Variation de stock	2 991,48	-2 871,26
Autres achats et charges externes	220 097,76	230 814,19
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	11 803,09	14 555,63
Salaires et traitements	439 661,37	405 057,61
Charges sociales	107 134,82	93 321,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	97 027,22	95 659,83
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	22 081,65	62,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	962 009,63	898 329,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	155 757,15	121 065,09
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 823,43	1 501,25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	6 823,43	1 501,25
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 244,78	9 244,78
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9 244,78	9 244,78
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 421,35	-7 743,53

CAFEX
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	153 335,80	113 321,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		83 239,73
Sur opérations en capital	760,20	34 544,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		23 802,40
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	760,20	141 586,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		2 224,43
Sur opérations en capital		36 533,53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 565,03
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		45 322,99
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	760,20	96 263,24
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 638,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 125 350,41	1 162 482,16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	972 892,41	952 897,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	152 458,00	209 584,80
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	50 160,00	55 975,00
TOTAL	50 160,00	55 975,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 160,00	55 975,00
TOTAL	50 160,00	55 975,00
TOTAL	152 458,00	209 584,80

CAFEX
Commissaire aux Comptes

Annexes Comptables

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association le centre les bruyères était en procédure de sauvegarde depuis le 12/12/2022 et transformé en redressement judiciaire le 18/12/2023.

Le plan de redressement a été arrêté le 17/06/2024 par le tribunal judiciaire de Rennes.

Les dettes financières (emprunt) et la dette auprès du factor (en attente de jugement) n'ont pas donné lieu à un remboursement partie ou total sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Au regard du résultat économique et financier réalisé sur l'exercice et des perspectives favorables, l'apurement du plan de redressement dont le remboursement des dettes financières (emprunts, factor) devrait être honoré. C'est pourquoi nous présentons les comptes en valeurs historiques et non liquidatives.

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les présents états financiers de l'exercice ont été établis en appliquant les nouvelles dispositions relatives à la modernisation des états financiers, introduites notamment par le règlement ANC n°2022-06. Ce nouveau référentiel vise à améliorer la lisibilité et la pertinence de l'information financière.

Les principaux impacts concernent une reclassification de certains postes du bilan et du compte de résultat, notamment :

Le Bilan : Les primes de remboursement des obligations sont désormais directement rattachées aux emprunts concernés. De plus, la notion de frais d'établissement a été supprimée, entraînant le rattachement des charges concernées aux autres postes de bilan ou leur comptabilisation en charges selon leur nature.

Le Compte de Résultat : La distinction entre la nature exceptionnelle et ordinaire des opérations est fondée sur l'analyse de leur récurrence et de leur lien avec l'exploitation normale de l'activité.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

OBJET DE L'ASSOCIATION :

L'association a pour but d'organiser et d'animer les loisirs pour les enfants et adolescents, de procurer un lieu de rencontres et d'échanges pour familles et groupes (stages, séminaires, transferts, classes de découvertes, loisirs et vacances famille, personnes âgées et toute autre activité allant dans le sens des objectifs généraux de l'association).

PERIMETRESD'ACTIVITES :

Les activités sont les suivantes :

- Accueil de loisirs
- Séjours et stages

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

- Locations de salles
- Classe découverte, séjour nature
- Formation Abeille
- Club nature
- Sorties Nature
- Baby gym
- Marche Nordique
- Atelier créatif
- Yoga et relaxation

MOYENS MIS EN OEUVRE :

- Mise en place d'une ferme pédagogique
- Mise à disposition d'une salle de réception et d'une cuisine équipée
- Mise à disposition d'une mare pédagogique , de ruches, de plaine et d'espaces verts
- Mise en place d'une équipe d'animation

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	40 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	20 à 10 ans ans
- Installations techniques	20 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	10 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	10 à 5 ans ans

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Valorisation du bénévolat 2024/2025

Investissement palliatif à l'absence de direction				
	Nbre d'heures	Coût horaire	Total	
Pilotage de l'association (mi-temps sur 12 mois de 1000h, déduction faite de 300h prise en charge par l'indemnité (50% du SMIC pour pallier à une direction estimée à 3 SMIC, soit 1/6 de 1800h)				
Nicolas VERON GRUAU	700	45	31 500	
			31 500 €	
Investissement du bureau dans le fonctionnement courant				
	Nbre d'heures	Coût horaire	Total	
Nicolas VERON GRUAU	Représentation de l'association	150	25	3 750 €
Thomas SANDER	Rendez-vous, suivi divers	96	25	2 400 €
Marina CHARUEL	Fête des Bruyères + Secrétariat	16	25	400 €
Sylvia LORY	Suivi Secrétariat et RH	75	25	1 875 €
Vincent MOAL	Réunions expert comptable + Analyse Trimestre +	75	25	1 875 €
			10 300 €	
Investissement du CA et des bénévoles				
	Nbre d'heures	Coût horaire	Total	
Réunion de bureau	5 réunions de 5 personnes	75	12	900 €
Conseil d'administration	7 réunions de 10 personnes	210	12	2 520 €
COPIL mairies	4 réunions de 4 personnes	40	12	480 €
Commissions	5 réunions de 3 personnes	30	12	360 €
Fête des Bruyères	10 personnes	150	12	1 800 €
Clôture	1 chantier (0,5 jours) x 10	40	25	1 000 €
Stanislas Gries	Accompagnement Stagiaire Marketing	27	25	675 €
Julien Hernandez	Camion / Transports	20	25	500 €
Anais Tonnelier	appel offre PAC + salle animation	5	25	125 €
			8 360 €	
	Total général		50 160 €	

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 876		
CORP.	Terrains		130 123		3 222
		Sur sol propre	2 148 841		12 199
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	95 085		8 292
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		132 697		25 807
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	17 152		6 371
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	8 200		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	29 907		4 420
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes			
		TOTAL	2 562 005		60 311
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	2 568 881		60 311

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			6 876	
CORP.	Terrains				133 346	
		Sur sol propre			2 161 039	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			103 377	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			6 952	151 553	
		Inst. gal. agen. amé. divers			23 523	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		2 200	6 000	
		Mat. bureau, inform., mobilier			34 327	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
		Avances et acomptes				
		TOTAL		9 152	2 613 164	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL		9 152	2 620 040	

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		6 876			6 876
TOTAL		6 876			6 876
Terrains		88 648	3 047		91 695
	Sur sol propre	1 284 660	62 902		1 347 562
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	3 236	9 900		13 136
Inst. techniques matériel et outill. industriels		78 100	14 443	6 952	85 592
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	11 937	2 466		14 403
	Matériel de transport	4 644	2 000	2 200	4 444
	Mat. bureau et informatiq., mob.	22 229	2 270		24 499
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 493 455	97 027	9 152	1 581 330
TOTAL GENERAL		1 500 331	97 027	9 152	1 588 206

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Constr.	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techn. mat. et outillage						
	Inst. gales, ag. am div						
A. immo. corp.	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	750		750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	51 946	51 946	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118	118	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	18 489	18 489	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	49 612	49 612	
	Charges constatées d'avance	7 607	7 607	
	TOTAUX	128 522	127 772	750
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3)	Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 607
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	7 607

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	29 255
Autres créances	67 972
Disponibilités	
TOTAL	97 227

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	55 016,89				55 016,89
Report à nouveau	-120 801,41	209 584,80			88 783,39
Excédent ou déficit de l'exercice	209 584,80	-209 584,80	152 458,00	209 584,80	152 458,00
Subventions d'investissement	311 681,53		7 786,74	14 071,00	305 397,27
TOTAUX	455 481,81		160 244,74	223 655,80	601 655,55

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice montant global	Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice montant global
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	302 283,38	696,00		302 979,38
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00		14 171,00	
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	36 478,00			36 478,00
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	183 250,33			183 250,33
SUBVENTION INVESTISSEMENT ADEM	3 450,00	15 269,68		18 719,68
SUBVENTION CAF 2025 - 2027		6 766,23		6 766,23
Affectées à des biens renouvelables				
TOTAL	539 632,71	22 731,91	14 171,00	548 193,62
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables				
SUBVENTION D EQUIPEMENT	162 465,29	8 865,50		171 330,79
SUBVENTION CAF 14171	14 171,00		14 171,00	
SUBVENTION CAF AMENAGEMENT 36478	21 354,73	2 758,44		24 113,17
SUBVENTION EQUIPEMENT CAF	29 959,83	16 998,12		46 957,95
SUBVENTION CAF 2025 - 2027		394,11		394,11

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Affectées à des biens renouvelables

TOTAL	227 950,85	29 016,17	14 171,00	242 796,02
-------	------------	-----------	-----------	------------

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucune information sur le remboursement des emprunts

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	536 701	51 517	303 430	181 754
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	104 301	47 893	21 212	35 196
Personnel & comptes rattachés	66 571	66 571		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	123 361	47 354	29 813	46 194
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 638	1 638		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	7 152	3 837	1 297	2 018
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	150 389	150 389		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 827	15 827		
TOTAUX	1 005 941	385 027	355 752	265 162

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

21 478

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

30 046

Dettes fiscales et sociales

40 197

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

91 721


Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CAUTIONS

CAUTIONS DES COMMUNES :

Voici le détail des prêts :

Nature des prêts	Montant initial	Remboursement période	Fin prévisionnel (*)	Reste
Ancien Bat + carrière	207770,61	0	15/03/2023	158 640,30 €
Prêt travaux (rachat)	34215,60	0	15/12/2027	19 680,09 €
Prêt Bâtiment	250000,00	0	14/06/2039	222 540,55 €
Prêt cuisine matériel	15000,00	0	25/02/2025	6 603,15 €
Prêt travaux	40000,00	0	04/02/2026	18 023,10 €
Prêt travaux	50000,00	0	21/10/2030	39 736,24 €
	596986,21	0		465 223,43 €

(*) Fin prévisionnel ne prend pas en compte les délais inhérents à l'apurement RJ.

Les mairies sont caution entre 0% et 50%

CAUTION DE L'ETAT :

L'association a obtenu un prêt garantie par l'Etat (PGE) pour un montant de 60.000€. L'état est caution de ce prêt à hauteur de 90% à savoir 54.000€.

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

 **CAFEX**
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération du dirigeant :

Indemnités Président : 9728€

CAFEX
Commissaire aux Comptes

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Changement de méthode de classement : Au cours de l'exercice, l'entité a procédé à un reclassement comptable concernant les subventions reçues. Les produits précédemment enregistrés en compte 777 ont été transférés vers le compte 747 afin de mieux traduire la nature économique de ces ressources et d'harmoniser la présentation avec les usages du secteur. L'impact sur le résultat est neutre, s'agissant d'un reclassement au sein des produits de gestion courante.

ANNEXES DES COMPTES ANNUELS

460058 - ASSO LOISIRS ET CULTURES

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Honoraires Commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice est de 4580€.

EVENEMENTS POST CLOTURE :

RAS



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300, Rue Marcel Lefeuve
35310 BREAL SOUS MONTFORT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 août 2025**

ASSOCIATION CENTRE LES BRUYERES

300, rue Marcel Lefevre
35310 Bréal sous Montfort

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS 31 AOUT 2025

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R. 314-59 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions non autorisées préalablement

En application de l'article L.612-5 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : Les statuts de l'association CENTRE DES BRUYERES prévoient une procédure d'autorisation préalable des conventions réglementées par le conseil d'administration.

1 – Rémunération du Président de l'association

Personne concernée : Monsieur Nicolas VERON-GRUAU, Président de l'association

Depuis la décision prise lors du Conseil d'Administration du 16 avril 2024 et en sa qualité de Président de l'association, **Monsieur Nicolas VERON-GRUAU**, perçoit une rémunération de présidente depuis cette date. Selon les statuts, (article 30) elle ne peut être supérieure au $\frac{3}{4}$ du smic. Sur l'exercice, l'indemnité est passée de 40% à 50% du SMIC, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 février 2025.

Indemnité de présidence versée au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 : 9 728 €

2 – Remise accordée aux administrateurs

Personne concernée : Monsieur Nicolas VERON-GRUAU, Président de l'association

Modalités : Les administrateurs peuvent louer une salle un fois par an avec un tarif préférentiel. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, **Monsieur Nicolas VERON-GRUAU** a bénéficié d'une remise de 50% sur la location de grandes salles pour un événement familial les 20 et 21 juin 2025. Il a également bénéficié d'une remise complémentaire de 20% sur le montant total de la prestation.

Montant de l'avantage sur l'exercice : 707 €

Fait à RENNES, le 14 janvier 2026

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Olivier HERVELIN

